

## - Photographie-atelier

Noel Nathalie

### Objectifs

---

- Acquisition du langage technique et de la manipulation générale du vocabulaire de l'appareil photographique.
- Réalisation simple et efficace de P.V. d'objets en studio en lumière artificielle (flash).
- Techniques élémentaires des éclairages de base adaptées aux objets en fonction de leurs caractéristiques propres.
- Evolution de l'image reproduction à l'image représentation.
- Création d'une ambiance par la lumière.
- Cohérence dans un travail conséquent à terme au niveau de la thématique, de la forme et du fond.

### Contenu

---

- Technologies photographiques de base.
- L'appareil reflex numérique et argentique.
- Le flash électronique de studio.
- la lumière et les principaux éclairages.
- Le posemètre.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

- Méthode inductive et socio-constructiviste.
- Approche de la théorie photographique par la pratique de l'observation et de l'analyse, l'exercisation, l'expérimentation, la création, la mise en commun et l'évaluation.
- Travaux pratiques en atelier.
- Variation entre travail individuel et travail en groupe.
- Mise en commun et critique des travaux réalisés.

### Bibliographie

---

- Bigras, C., Choquette, M. & Powell, J. (2010). Techniques d'éclairage pour la photographie des objets de musée. Ottawa : Institut canadien de conservation.
- Alekan, H., (1979). Des lumières et des ombres. Paris : Centre National des Lettres.
- Gaudry, D. (2004). La lumière, expériences pratique et savoir-faire. Bruxelles : De Boeck.
- Marchesi, J. (1996). La technique professionnelle de l'éclairage. Suisse : Bron Electronik.
- Chevalier, J. & Gheerbrant, A. (1982). Dictionnaire des symboles. Paris : Robert Laffont.
- Wiedemann, J. (2006). Advertising now. Paris : Taschen.
- Apport de documents de références. (Images du Web)
- Le mode d'emploi de son appareil !

### Mode d'évaluation pratiqué

---

L'évaluation pratiquée pour ce cours (Q1 et Q2) est une EVALUATION ARTISTIQUE et ne peut faire l'objet d'une seconde session.

Le premier quadrimestre comptera pour 25% des points et le second, également pour 25%. Donc, la note de fin d'année

comprendra 50% de la note attribuée par le professeur titulaire du cours + 50% de la note attribuée par le jury de fin d'année.

L'évaluation du cours de Studio est ajoutée à celle du cours de Reportage et de Recherches artistiques et graphiques pour former l'évaluation de "l'UE n°1 Atelier Photo".

La présence et la participation active à l'atelier est obligatoire en tant que photographe et aussi en tant qu'assistant. Conformément au règlement, le non-respect de cette règle, peut entraîner le refus de la présentation au jury de fin d'année.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours